



Communiqué de presse

Appenzell, le 5 juin 2019

Les associations apicoles initient un intergroupe parlementaire abeilles

Les politiciens s'engagent pour les abeilles et autres pollinisateurs

Aujourd'hui, mercredi, la création d'un intergroupe parlementaire abeilles a été annoncée lors d'un petit-déjeuner au miel au Palais fédéral. Grâce à ce groupe, l'organisation faîtière des associations régionales apicoles, apisuisse souhaite intensifier les échanges avec les parlementaires et les rallier à la cause de l'apiculture. Soixante parlementaires ont adhéré à l'initiative.

Les abeilles n'ont jamais bénéficié d'autant d'attention que ces dernières années et ces derniers mois. Il y a deux ans, l'ONU a déclaré le 20 mai journée mondiale des pollinisateurs. Les représentants d'apisuisse, l'organisation faîtière des associations apicoles, apprécient beaucoup cette attention. Mais cela ne suffit pas. Selon la présidente Sonia Burri-Schmassmann, une politique de protection des abeilles, qu'elles soient mellifères ou sauvages, est également nécessaire. C'est pour cette raison qu'apisuisse a invité aujourd'hui les parlementaires nationaux à un petit-déjeuner au miel et y a annoncé la création d'un intergroupe parlementaire abeilles. Actuellement, 60 conseillers nationaux et aux Etats ont accepté de se joindre à ce groupe, qui devient un des groupes parlementaires plus importants. Il sera dirigé par deux conseillers nationaux, Bernhard Guhl (PBD, Argovie) et Mathias Reynard (PS, Valais). M. Guhl est lui-même apiculteur et M. Reynard a soutenu la pétition élucider la disparition des insectes et il prêt à s'engager pour les abeilles sauvages et domestiques.

Les représentants des apiculteurs espèrent que leurs préoccupations concernant la protection des abeilles et des autres pollinisateurs seront encore mieux entendues et que le secteur public s'impliquera davantage. Ils appellent à la promotion cohérente de la biodiversité et à des mesures efficaces pour réduire l'utilisation des pesticides. La réduction du risque pour les pollinisateurs dû aux produits phytosanitaires devrait être une priorité.

Mathias Götti Limacher, vice-président d'apisuisse, a également appelé à un engagement accru de la Confédération en faveur de la recherche, de l'élevage et de la formation : "Certaines incertitudes règnent encore sur le monde des abeilles. Si nous voulons protéger correctement les abeilles mellifères et sauvages, nous devons en apprendre plus sur elles ; il faut promouvoir la recherche". De plus, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour lutter contre les maladies et les prédateurs de l'abeille domestique, comme l'acarien parasite Varroa. L'apiculture est un passe-temps. La volonté

d'investir beaucoup d'argent dans la formation est limitée. Compte tenu de l'importance économique, sociale et environnementale de l'apiculture, apisuisse estime également qu'il est important que la Confédération s'implique financièrement davantage dans ces domaines.

Personnes de contact

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Sonia Burri-Schmassmann, présidente Tel. 079 594 16 65

Mathias Reynard, co-président intergroupe parlementaire abeilles

Bernhard Guhl, co-président intergroupe parlementaire abeilles 079 337 80 50

Annexes

Liste des membres actuels de l'intergroupe parlementaire abeilles

Dépliant

Photos disponibles

Ces et autres photos en haute résolution de ce rencontre peuvent être téléchargées dans l'espace presse du site abeilles.ch: <http://www.abeilles.ch/nouvelles/presse>



Présidents intergroupe parlementaire abeilles de g.à.d. : Davide Conconi, Bernhard Guhl, Sonia Burri-Schmassmann, Mathias Reynard, Mathias Götti Limacher
© apisuisse



Promotion de l'offre de la nourriture pour les abeilles mellifères et sauvages © apisuisse